

Le mois de mai étant le mois de l'activité physique, profitons de cette occasion pour bouger et se mettre en forme afin d'avoir l'énergie nécessaire pour vivre une belle fin d'année scolaire. Si le soleil peut être de la partie, sortons dehors!

Chantal Deslauriers Directrice Rachel Sicard Directrice adjointe

Dates à retenir

| 1er au 31 mai | Mois de l'activité physique |
|---------------|--|
| 7 mai | Spectacle de la chorale à 19h à l'église de Napierville |
| 8 mai | Spectacle de musique de l'école à 13h00 à l'église de Napierville. Ouverture des portes à 12h45. |
| 9 mai | Journée pédagogique au Biodôme et IMAX |
| 9 mai | Accueil des futurs élèves du préscolaire en avant-midi |
| 12 au 16 mai | Semaine des services de garde scolaire Kermesse le 16 mai de 15 h 30 à 17h |
| 14 mai | Sortie culturelle des 4º à La Pointe du Buisson |
| 15 mai | Portes ouvertes aux parents du SDG de 15h30 à 17h00 |
| 16 mai | Sortie de fin d'année du préscolaire à Funtropolis Journée trottinette et patins (casque et protections obligatoires) |
| 19 mai | Congé férié de la Journée nationale des patriotes |
| 20 mai | Conseil d'établissement à 18h30 |
| 23 mai | Course en couleurs en après-midi. |
| 27 mai | Sortie de fin d'année des 4º à Arbraska |
| 30 mai | Sortie culturelle des 5º à Pointe-à-Callières |

Spectacle de la chorale, mercredi 7 mai 19h00 à l'église

Vous êtes invités à assister au spectacle de la chorale. Le coût des billets est de 5\$ pour les adultes, gratuit pour les 12 ans et moins. Ne ratez pas ce spectacle haut en couleur.



<u>Spectacle de musique</u>, jeudi le 8 mai 13h à l'église.

Vous êtes attendus en grand nombre pour assister au spectacle de <u>tous les</u> <u>élèves de l'école</u>. Les portes ouvriront à 12h45. Une contribution volontaire est suggérée permettant de maintenir et d'améliorer la classe de musique de l'école et payer une partie des frais liés au spectacle.

Reconnaissance du groupe 014 à OSEntreprendre



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le projet *L'arbre* est dans ses feuilles de Mme Michelle au préscolaire s'est mérité le lauréat au gala local de notre CSSDGS. Nous offrons toutes nos félicitations au groupe de Mme Michelle et remercions chaleureusement les bénévoles qui ont aidé les petits dans leur création artistique.

Semaine de la garde scolaire, du 12 au 16 mai

Cette année, la semaine se vivra sous le thème "Des étoiles plein les yeux"

Tout au long de la semaine des activités seront organisées par les éducatrices afin de souligner ce bel évènement. De plus, le 16 mai, nous invitons les parents à participer à notre kermesse sur la cour de 15h30 à 17h00. Venez en grand nombre!

Cubes énergie



Plusieurs activités sportives auront lieu tout au long du mois de mai. Être actif physiquement est essentiel pour la santé et le bien-être de nos élèves. Encore cette année, nous participerons aux Cubes énergie afin de motiver nos élèves à bouger davantage. Nous vous rappelons que la compilation des cubes à la maison est facultative. Libre à chacun d'utiliser ce moyen ou non.

Course en couleurs

Afin de souligner le thème de l'année et la fin du mois de l'activité physique, c'est avec excitation que nous préparons notre deuxième course en couleurs à l'école Daigneau, le 23 mai prochain, à 14h. Nous vous invitons à être bénévoles à cette course colorée. Une communication vous sera envoyée sous peu à cet effet.

Rappels TRÈS importants

Sorties scolaires de fin d'année :

Nous vous rappelons que pour participer à ces sorties, il ne doit pas y avoir de soldes pour les frais scolaires, du SDG et du dîner pour votre enfant. En cas de difficultés, une entente de paiement doit être prise avec l'école.

<u>Déménagement</u>: S'il y a un changement et que vous croyez déménager cet été, faisant en sorte que votre enfant ne fréquente pas l'école Daigneau pour l'année 2025-2026, nous vous demandons d'en informer le secrétariat.

Rendez-vous: Il est primordial d'informer l'enseignant ou le secrétariat que vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous.

<u>Circulation dans l'école</u>: Nous vous rappelons qu'à moins d'une activité spéciale, aucun parent n'est autorisé à circuler dans l'école. La même règle s'applique après l'école en cas d'oubli de vêtements ou autres effets.

<u>Sécurité au débarcadère</u>: il est important de rappeler à votre enfant qu'il ne doit pas circuler à vélo entre les voitures stationnées et les piétons. Il faut descendre du vélo pour emprunter le trottoir afin de se rendre à la cour d'école.



De plus, les véhicules doivent circuler au débarcadère, aucun stationnement n'est permis. Cela crée des bouchons de circulation sur la rue de l'Église. Si vous souhaiter accompagner vos enfants vous pouvez utiliser le stationnement de l'église ou celui du centre communautaire.

En tout temps, la sécurité est importante aux abords de l'école!

Merci de votre collaboration!